

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2022 – 116 DU 16 FEVRIER 2022  
portant nomination au Ministère des Infrastructures  
et des Transports.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;  
vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;  
vu le décret n° 2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement ;  
vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères ;  
vu le décret n° 2021-307 du 09 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;  
vu le décret n° 2021-514 du 06 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Infrastructures et des Transports ;  
sur proposition du Ministre des Infrastructures et des Transports,  
le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 février 2022,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Infrastructures et des Transports aux postes ci-après :

- Directeur adjoint de Cabinet  
madame Raphaële Perpétue KOSSOUOH épouse HOUINATO
- Conseiller technique au Suivi des Réformes  
monsieur Nabil ABDOULAYE
- Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances  
monsieur Herman Sègbé DJEDOU



- Directeur général des Infrastructures de Transport  
monsieur Omonladé Hodonou Sourou Jacques AYADJI
- Directeur du Centre national d'Essais et de Recherches des Travaux publics  
monsieur Kassa Issifou SAMBIENI MOUNOU
- Directeur général du Bureau Enquêtes-Accidents  
monsieur Paul Bokpè GONGO.

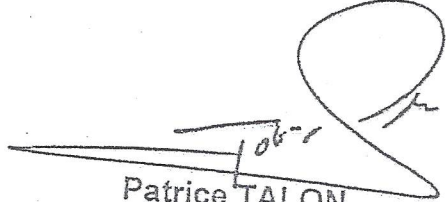
**Article 2**

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 16 février 2022

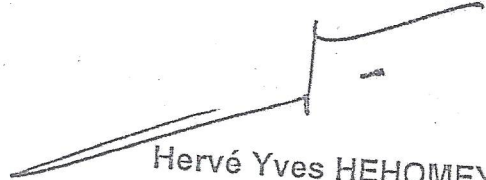
Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

  
Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie  
et des Finances,

Le Ministre des Infrastructures  
et des Transports,

  
Romuald WADAGNI  
Ministre d'Etat

  
Hervé Yves HEHOMEY

**AMPLIATIONS** PR : 6 AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 CES : 2 HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MEF : 2 ; MIT : 2 AUTRES MINISTERES : 21 ;  
SGG : 4 ; INTERESSES : 6 ; JORB : 1.